


Charte pour l'utilisation des applications Google comme ENT

Quels sont les avantages ?	Quels sont les inconvénients ?
<ul style="list-style-type: none"> - Accès "sécurisé" (identifiant + mot de passe) depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou Smartphone connecté à internet (le seul logiciel/application nécessaire est un navigateur internet). - Stockage en ligne des documents réalisés en classe ou à la maison (classeur numérique = cartable allégé). - Partage de documents possible avec tous les élèves d'un îlot ou de la classe (travail collaboratif). - Suite bureautique en ligne (traitement de texte, tableur, diaporama...) avec écriture simultanée à plusieurs (travail collaboratif sans avoir besoin d'installer de logiciel sur son ordinateur, hormis un navigateur internet). - Enregistrement automatique et instantané. - Outils de communication intégrés (messagerie, chat...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Google peut regarder les contenus stockés. - Google peut utiliser pour son propre compte les contenus stockés (afin d'améliorer ses services, faire sa publicité...). - Google doit communiquer les informations qui lui sont confiées (tous les contenus stockés) si les agences de renseignement des Etats-Unis le lui demande (Patriot Act). - Risque de perdre temporairement ou définitivement ses documents si un problème technique survient sur le Data Center qui héberge les données (situé quelque part dans le monde). - Sur internet, on n'est JAMAIS à l'abri d'un piratage informatique de son compte (vol de données...). - Une connexion internet est obligatoire.

Règles à suivre pour un bon usage de Google Drive	Conseils pour rester net sur internet (lien en bas pour accéder à la page web offrant une meilleure lisibilité)
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un mot de passe différent pour tous ses comptes sur internet (Google Drive, boîte mail perso...). - Ne jamais stocker des documents confidentiels sur internet (photos et vidéos personnelles, listes de mots de passes, données bancaires, médicales...). - Télécharger sur disque dur, clé USB... une copie des documents stockés. - Tout document élève est susceptible d'être publié sur le site TechnoPC : aucun texte, image, vidéo... dont les contenus ne respectent pas les droits à l'image et à la réputation (sanctions pénales). <div style="background-color: #00ffff; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Droit à l'image : interdiction de publier, sans son autorisation, une photo ou vidéo de quelqu'un.</p> </div> <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Droit à la réputation : interdiction de publier des informations sur une personne qui pourraient nuire à l'estime et la confiance que les autres lui porte.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> - Pour tout ce qui est amené à être publié sur internet, respecter les droits d'auteur (citer obligatoirement les sources des images, textes copiés... dans les documents de travail). <div style="background-color: #d3d3d3; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Droit d'auteur : interdiction de reproduire un texte, une image, un son, une vidéo... sans l'autorisation de son auteur.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le "ménage" dans son espace de stockage, sa messagerie... (supprimer tout ce qui ne sert plus - vieux documents, messages envoyés/reçus... - afin de ne pas utiliser de l'espace de stockage inutile qui réclame plus d'énergie pour la gestion et la conservation de ces données). 	 <p>1 Réfléchis avant de publier ! Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu mets en ligne : infos, photos, opinions.</p> <p>2 Respecte les autres ! Tu es responsable de ce que tu publies en ligne, alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.</p> <p>3 Ne dis pas tout ! Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...</p> <p>4 Sécurise tes comptes ! Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.</p> <p>5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail ! Tu peux utiliser une boîte e-mail pour les amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.</p> <p>6 Attention aux photos et aux vidéos ! Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.</p> <p>7 Utilise un pseudonyme ! Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.</p> <p>8 Attention aux mots de passe ! Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom !</p> <p>9 Fais le ménage dans tes historiques ! Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.</p> <p>10 Vérifie tes traces ! Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations le concernant circulent sur internet.</p> <p>CNIL Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés</p> <p>Retrouvez d'autres conseils et astuces sur www.cnil.fr et sur www.educnum.fr ! #EduNum</p>

<https://www.cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web>